

HONORAIRES DE TRANSACTIONS

A la charge de l'acquéreur, sauf convention contraire ou cas exceptionnels TVA au taux de 20% incluse.

BIENS D'HABITATION

Moins de 60.000€ : 5980€ TTC
De 60.001€ à 300.000€ : 7% TTC maximum
Plus de 300.000€ : 6% TTC maximum

TERRAIN

8% TTC maximum

CESSION DE BAIL, FONDS DE COMMERCE ET LOCAUX

10% TTC maximum avec un minimum de 6000€

SAS AJC TRANSACTIONS, représentée par sa Présidente en exercice, Julia BRAILLE, au capital de 1000€, inscrit au RCS de Tarascon sous le n° 750616492 - Siège social 37 Bd Marceau - 13210 SAINT-REMY-DE-PROVENCE - CPI 1301 2018 000 142 332- CCI PAYS D'ARLES délivrée le 17-07-18 - APE 6831Z - TVA intracommunautaire FR177506164492 - Garantie financière 110.000€ QBE France.